



---

69<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale  
5<sup>ème</sup> commission

Points 131 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et  
financier de l'Organisation des Nations Unies :  
principe de responsabilité**

Review of the efficiency of the administrative and  
financial functioning of the United Nations:  
Accountability system

New York, le 6 mars 2015

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent la présentation du rapport du Secrétaire général relatif à ce point de l'ordre du jour ainsi que celui du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Monsieur le Président,

A l'heure où l'ONU est engagée dans de multiples chantiers de réformes déterminants pour son avenir et qui engagent d'importantes ressources, l'Organisation ne peut faire l'économie d'une gestion responsable soumise à des mécanismes de contrôle interne fiables. A cet égard, la mise en œuvre du principe de responsabilité dans la gestion est indispensable à une ONU moderne et efficace.

Nos délégations souhaitent faire les remarques suivantes.

Tout d'abord, nous saluons les progrès significatifs effectués par le Secrétaire général en matière de gestion des risques. Pour la première fois, une évaluation des risques institutionnels sur l'ensemble du Secrétariat a été réalisée. C'est une avancée majeure. Nous encourageons le Secrétaire général à continuer à développer cet outil de gestion et à en généraliser l'utilisation. En ce qui concerne les six risques critiques identifiés, nous souhaiterions savoir ce que le Secrétaire général a déjà entrepris et compte entreprendre pour les atténuer.

Deuxièmement, nous regrettons que les progrès en matière de gestion axée sur les résultats demeurent toujours aussi modestes, alors qu'en 2001 déjà, les Etats membres adoptaient une résolution pour introduire une budgétisation axée sur les résultats. Nous encourageons le Secrétaire général à s'investir avec davantage de conviction dans ce domaine. Dans le même registre, nous notons que certaines dispositions de la résolution adoptée l'année passée n'ont pas été mises en œuvre. Par exemple, des améliorations du rapport sur l'exécution des programmes avaient été requises. Ou encore, il avait été demandé que des méthodes et outils appropriés soient trouvés pour décrire l'efficacité avec laquelle le Secrétariat s'acquitte de ses tâches. Malheureusement, le rapport du Secrétaire général ne donne pas d'informations sur ces points. Cette situation nous préoccupe d'autant plus que ces requêtes ont été formulées dans une résolution de l'Assemblée générale dont le sujet est la responsabilité. Nous ne manquerons pas faire un suivi de cette situation dans le cadre de nos délibérations informelles.

Troisièmement, nos délégations souhaitent proposer que ce point de l'ordre du jour ne soit plus traité annuellement par la 5<sup>e</sup> Commission, mais chaque deux ans. La charge de travail de cette Commission a en effet augmenté considérablement ces dernières années et nous devons développer des pratiques pour gérer notre activité d'une manière plus efficace et efficiente. De plus, l'application du principe de responsabilité dans la gestion des Nations Unies et le suivi de sa mise en œuvre sont une entreprise qui s'inscrit dans la durée. Les progrès en la matière deviendront beaucoup plus discernables si les rapports du Secrétaire général sont espacés de deux ans. Nos délégations vont continuer à s'engager, lorsque cela est pertinent, pour que des rapports du Secrétaire général ou des points de l'ordre du jour de cette Commission soient à l'avenir traités sur une base biennale, voire triennale.

Monsieur le Président, je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chairman,

I have the honour to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the presentation of the report of the Secretary-General concerning this agenda item as well as that of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions.

Mr. Chairman,

At a time when the UN is involved in several reform projects which will be decisive for its future and for which substantial resources have been committed, the Organisation cannot afford to operate without a responsible management system subject to reliable internal control mechanisms. In this respect, the implementation of accountability in the management of the Organisation is essential to a modern and efficient UN.

Our delegations would like to make the following remarks:

First, we welcome the significant progress made by the Secretary-General with respect to risk management. An assessment of institutional risks at the Secretariat-wide level has been conducted for the first time. This is major progress. We encourage the Secretary-General to continue to develop this instrument and to ensure its mainstreaming. As regards the six critical risks that have been identified, we would like to know what the Secretary-General has already done and intends to do to mitigate them.

Second, we regret that progress on results-based management remains modest despite the fact that as early as 2001, Member States adopted a resolution to introduce results-based budgeting. We would encourage the Secretary-General to work towards this goal with greater conviction. Furthermore, we note that the Secretariat did not follow up on some of the provisions contained in last year's resolution. For example, we requested the Secretary-General to propose specific improvements to the current programme performance report. Or, we asked for appropriate methods and tools to portray the efficiency with which the Secretariat undertakes its work. The report before us does not address these requests. This is of particular concern to us, as these requests were made in a resolution on the subject of accountability. We will follow up on this matter during the informal consultations.

Third, our delegations would like to propose that this agenda item no longer be dealt with by the Fifth Committee on an annual basis, but instead every two years. The workload of this Committee has increased tremendously in recent years and we have to find ways to manage our work in a more effective and efficient manner. Moreover, moving towards better accountability is a continuous process and progress will become much more discernible with a two-year gap between reports. Our delegations will continue to advocate for the biennialisation, or even triennialization, of reports or whole agenda items in the future, as appropriate.

Thank you, Mr. Chairman.